

## FAITS SAILLANTS

- 3,3 millions de personnes en besoin d'assistance humanitaire
- 1,3 millions de personnes dans le besoin ciblées en 2018
- Le Cameroun innove avec l'organisation des premiers ateliers de programmation sectorielle conjoints entre acteurs humanitaires et du développement

## CHIFFRES CLÉS

Nb. de déplacés internes	<b>238 K</b>
Nb. de retournés	<b>61 K</b>
Intention de retour des déplacés internes	<b>24 %</b>
Nb. de personnes dans le besoin	<b>3,3 M</b>
Nb. de personnes en insécurité alim.	<b>2,6 M</b>
Nb. d'enfants en situation de malnutrition aigüe	<b>177 K</b>

## FINANCEMENTS

**238 millions**fonds requis (en US\$)  
montant révisé**46%**

financés au 31 oct. 2017



## Au sommaire

Suivi de la situation humanitaire.....	P.1
Processus HNO/HRP au Cameroun...	P.3
Mécanisme RRM pilote .....	P.5
Le Saviez-vous?.....	P.6
En Bref.....	P.7

## Suivi de la Situation Humanitaire

### Evolution de la situation sécuritaire

L'insécurité perdure dans la région de l'Extrême-Nord, en particulier dans les départements frontaliers du Nigéria que sont le Logone-et-Chari, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga où la menace reste vive et les victimes civiles nombreuses. En témoigne par exemple l'attaque à la bombe du 31 octobre, qui a coûté la vie à six enfants à Zamga, localité frontalière du département du Mayo-Tsanaga.

Cette tendance à la baisse du nombre d'attentats semble indiquer un changement de mode opératoire du groupe Boko Haram depuis septembre 2017. A la baisse relative des attaques suicides répond en effet l'augmentation du nombre d'incidents criminels, pillages et attaques ciblées sur les villages. Cette modification du type d'attaques perpétrées pourrait résulter de la conjonction de plusieurs facteurs notamment le renforcement du dispositif sécuritaire dans les zones frontalières, la proactivité des comités de vigilance et la création d'infrastructures de protection nouvelles telles que les tranchées.

Enfin, il convient de noter qu'un nombre croissant d'incidents s'apparente à des actions de représaille du groupe Boko Haram envers les civils, accusés de délation et de complicité avec l'armée. Telle est l'explication avancée de l'attaque commise le 30 octobre contre les habitants du village de Gouderi, proche de Kolofata dans le département du Mayo-Sava. 11 personnes ont été tuées alors que, la veille, une opération militaire avait permis l'arrestation de nombreux membres présumés de Boko Haram dans cette même zone.

### Evolution des déplacements dans la région de l'Extrême-Nord

Publié en octobre, [le dernier round de la Matrice de Suivi des Déplacements \(DTM\)](#) de l'Organisation Internationale pour les Migrations, évalue à 328 785 le nombre de personnes en déplacement dans la région de l'Extrême-Nord. Ce chiffre comprend 237 967 déplacées internes, 29 728 réfugiés non-enregistrés et 61 090 retournés. Il est notable que 92% des populations déplacées le sont en raison du conflit armé dans la région tandis que 8% se sont déplacées en raison de facteurs climatiques, notamment les inondations.

Ce mois ci, le rapport sur les déplacements était accompagné de la publication d'une [enquête sur les intentions de retour](#). Elle nous informe que la peur demeure la première raison avancée (71%) par les ménages déplacés pour expliquer leur préférence à rester dans leur zone de déplacement actuel et ne pas retourner chez eux. Toujours en lien avec la sécurité, la deuxième raison est le sentiment de sécurité dans le village actuel d'accueil, selon 26% de la population enquêtée. En parallèle, les trois facteurs principaux nécessaires au retour sont la présence des forces de sécurité dans les localités d'origine, la réhabilitation des maisons endommagées ainsi que l'amélioration de l'accès aux services de base.

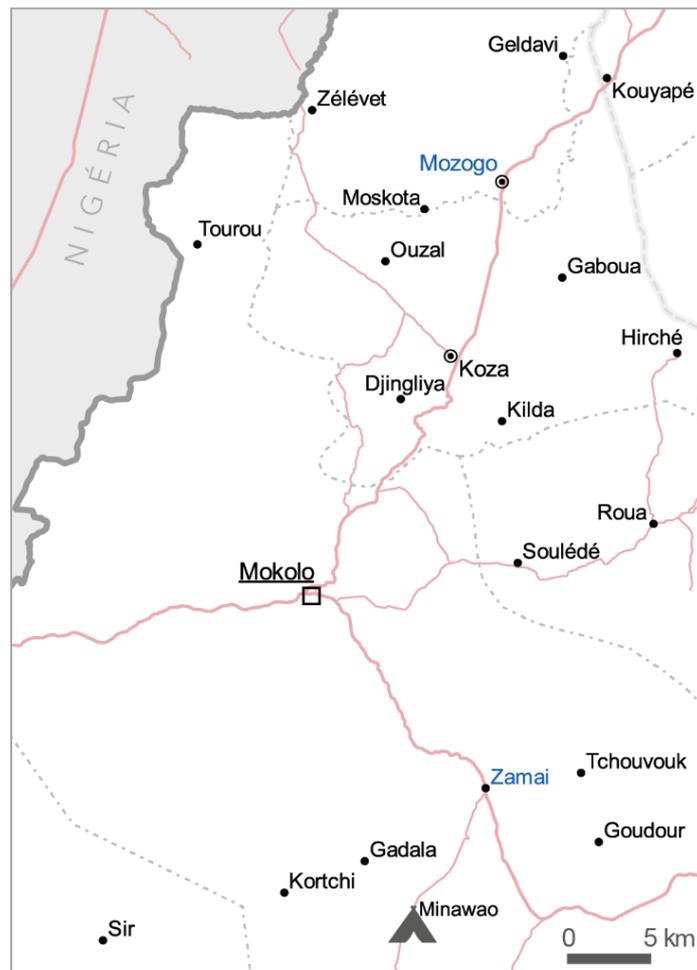
## Suivi de la situation des retournés de Mozogo

En février 2017, 387 personnes en provenance du Nigéria sont arrivées dans la localité de Mozogo dans le département du Mayo-Tsanaga. Parmi elles, 246 enfants ont été enregistrés ainsi que 88 femmes. A l'issue d'un plaidoyer de la communauté humanitaire, ces personnes vulnérables ont été reconnues comme des retournés par une Commission gouvernementale régionale.

La longue présence de ces retournés et leurs conditions de vie précaires suscitent de réelles inquiétudes et requièrent la mise en place de mesures urgentes de prise en charge leur permettant de vivre dignement et en toute sécurité.

Décidée par les autorités, la relocalisation de ces déplacés est une option nécessitant l'aménagement d'un site à Zamai, village de relocalisation identifié, la mise en place d'un dispositif d'assistance et d'une organisation logistique pour ce faire. D'autres préoccupations en lien avec la protection devront être pris en compte notamment l'établissement des actes de naissance et des cartes nationales d'identité.

Le plaidoyer d'associer les acteurs humanitaires aux décisions de relocalisation doit être poursuivi pour assurer une bonne planification et coordination des interventions dans le respect des principes directeurs relatifs aux personnes déplacées internes et du Droit International Humanitaire.



Localisation de Mozogo et Zamai, Mayo-Tsanaga

## Zoom : Un processus HNO-HRP en bonne voie au Cameroun

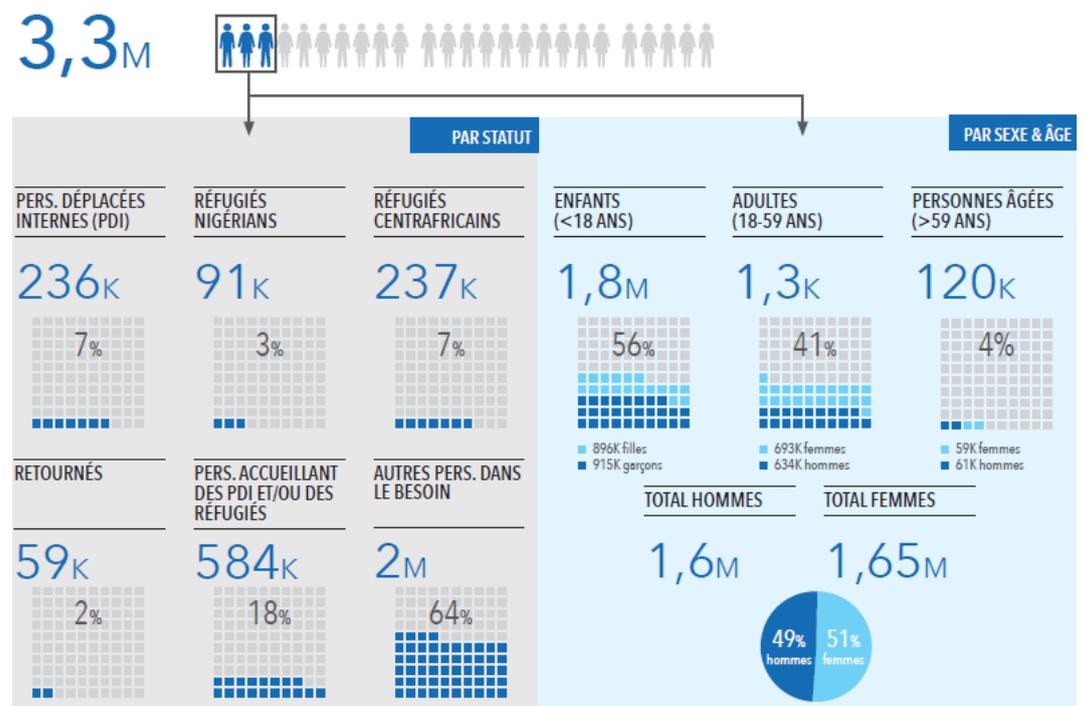
Depuis août 2017, l'ensemble de la communauté humanitaire du Cameroun est mobilisée autour de deux étapes cruciales du Cycle de Programmation Humanitaire: d'une part, l'évaluation et l'analyse des besoins, qui aboutit à la production de l'Aperçu des Besoins Humanitaire (HNO) pour 2018; la planification stratégique des interventions d'autre part, qui va permettre de mettre à jour le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2017-2020.

3,3 millions de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire en 2018

### L'analyse des données sur les besoins humanitaires validée lors de deux ateliers

La première étape a consisté en la collecte et l'analyse des données sur les besoins humanitaires pour l'ensemble du Cameroun. Depuis l'été 2017, OCHA a accompagné les secteurs dans l'établissement d'un répertoire des évaluations, rapports et analyses sur les besoins afin de compiler l'ensemble des données mais également identifier les lacunes en matière d'information. C'est d'ailleurs pour combler le manque de données sur les besoins et sur la réponse fournie dans le département du Mayo-Sava, à l'Extrême-Nord, qu'une évaluation multisectorielle conjointe fut organisée fin septembre.

A l'issue d'un processus inclusif de collecte et d'analyse des données, la communauté humanitaire a estimé que 3,3 millions de personnes nécessitent une assistance humanitaire au niveau du pays en 2018. Ce chiffre témoigne d'une augmentation de 14% par rapport à 2017. La région de l'extrême nord à elle seule concentre 61% des personnes en besoin. La répartition des personnes par catégorie de population est visible sur l'infographie ci-dessous. Parmi les chiffres notables, il faut souligner que 99% des besoins concernent les régions prioritaires que sont l'Adamaoua, l'Est, le Nord et l'Extrême-Nord, que 2,6 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire et que 3 personnes sur 5 dans le besoin sont des enfants.



Nombre de personnes dans le besoin en 2018 par statut de population, par âge et par sexe. Données validées au 12 octobre 2017

## Les orientations stratégiques de la réponse adoptées à l'issue d'un processus consultatif

Partageant désormais une vision commune des besoins prioritaires et de leurs causes, les acteurs humanitaires se sont ensuite attelés à mettre à jour le Plan de Réponse pour 2018. Il s'agit d'une étape clé car permettant d'élaborer un plan de réponse aux besoins identifiés pour 2018 tout en prenant en compte les thématiques transversales que sont la Protection, le Genre, la modalité Cash et la Résilience, dans les stratégies sectorielles.



*Quatre enjeux transversaux intégrés dans le Plan de Réponse Humanitaire 2018*

## Des mini-ateliers inclusifs ouvrent la voie vers une programmation conjointe entre les mondes humanitaires et du développement

Fort des enseignements de cet atelier, les secteurs ont ensuite travaillé sur le développement de leur cadre d'intervention sectoriel. Ces cadres sectoriels définissent la contribution de chaque secteur aux objectifs stratégiques du plan. Ils comprennent aussi les objectifs du secteur, les activités prioritaires pour y parvenir ainsi que les indicateurs et cibles. Conformément aux recommandations stratégiques de l'Atelier HRP et de la *Nouvelle Manière de Travailler*, les plans sectoriels doivent renforcer leurs liens avec les autres plans existant, notamment le Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement (UNDAF), et préciser comment la réponse contribuerait *in fine* à la résilience des populations affectées par la crise.

A cet effet, six mini-ateliers ont été organisés à Yaoundé entre le 23 et le 27 octobre pour les secteurs Eau Hygiène et Assainissement, Education, Protection, Nutrition, Santé, Sécurité Alimentaire et Relèvement Précoce. Grâce à la participation conjointe des acteurs humanitaires et de développement une convergence a été établie en terme programmatique, de ciblage, de résultats et d'indicateurs, entre le cadre sectoriel du HRP et les piliers de l'UNDAF. Ces ateliers furent également l'occasion de sensibiliser les partenaires à la « *Nouvelle Manière de Travailler* » et d'engager une réflexion sectorielle sur les actions à entreprendre pour améliorer le partage d'information, la coordination, la complémentarité d'action et le suivi entre les acteurs humanitaires et de développement.

### Et maintenant ?

Le 3 novembre, une réunion extraordinaire de l'Inter Secteur a permis de discuter et de valider les cadres sectoriels, en la présence de la Coordinatrice Humanitaire. Suite à cette rencontre, les cadres sectoriels révisés ont été téléchargés sur la plateforme OPS. Cette dernière permet à toute organisation humanitaire de proposer des projets qui contribuent à l'atteinte des objectifs sectoriels

Validés par les chefs de file du ou des secteurs concernés, le coût global du HRP 2018 sera la somme de l'ensemble des projets validés sur OPS.

*Six mini-ateliers sectoriels inaugurent le travail de programmation conjointe entre les partenaires humanitaires et du développement.*

## Un mécanisme de réponse rapide pilote mis en place à l'Extrême-Nord

### Le RRM qu'est-ce que c'est ?

Eprouvé dans des contextes aussi différents que l'Afghanistan, l'Irak, le Niger ou la République Démocratique du Congo, le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) est un programme qui permet à un réseau d'organisations humanitaires opérationnelles de disposer de suffisamment de ressources pré-positionnées pour répondre rapidement, directement et dans le respect des principes humanitaires à des crises soudaines et localisées. Ses modalités de gouvernance, porteurs de projet, secteurs et zones d'intervention, varient pour s'adapter à la crise considérée et aux besoins de la communauté humanitaire.

Dans le cas du Cameroun, ce sont les ONG Première Urgence Internationale (PUI) et Action Contre la Faim (ACF) qui portent ce projet, financé par la DG ECHO pour une durée d'un an à compter d'août 2017. Le projet pilote concerne quatre départements de la région de l'Extrême-Nord qui sont régulièrement affectés par les incidents liés aux activités de Boko Haram et les déplacements qu'ils occasionnent. L'accès reste un important défi dans les départements concernés par le projet RRM pilote.

Dans ce cadre, l'objectif est d'apporter une assistance aux personnes vulnérables déplacées depuis moins de trois mois suite aux conflits (retournés, déplacés internes, réfugiés, familles hôtes), en respectant les principes humanitaires et les seuils d'intervention définis préalablement. Le mécanisme pilote RRM cible 3 478 ménages soit 26 083 personnes. Il consiste à la fois en une capacité de veille, d'évaluation multisectorielle, et d'intervention rapide dans deux secteurs prédéfinis : l'EHA et les Abris/NFI. Deux stocks de contingence seront mis en place à Kousséri et Maroua comme l'indique le tableau ci-dessous.

*Le mécanisme pilote RRM est une capacité additionnelle ciblant plus de 25 000 personnes dans quatre départements de l'Extrême-Nord.*

		MAYO-SAVA MAYO-TSANAGA DIAMARÉ	LOGONE-ET-CHARI
	<b>EAU POTABLE</b>	38 réparations de pompes, 8 réhabilitations de points d'eau, 1 mini station de pompage et traitement, 40 jours de <i>water trucking</i> et 30 jours de portage d'eau aux ménages vulnérables	38 réparations de points d'eau, 2 réhabilitations de points d'eau, 1 mini station de pompage et traitement, 40 jours de <i>water trucking</i> et 30 jours de portage d'eau aux ménages vulnérables
	<b>ASSAINISSEMENT</b>	Appui à la construction de 140 latrines d'urgence, dotation de 14 kits d'hygiène (centre de santé et communautés)	Construction de 50 postes de latrine d'urgence avec dispositif de lavage des mains et dotation des kits d'entretien
	<b>PROMOTION DE L'HYGIENE ET ENQUETE</b>	Sensibilisation de 50 relais communautaires, 50 enquêteurs et comités locaux de ciblage et distribution	Sensibilisation de 100 relais communautaires, 20 points focaux de veille, 60 enquêteurs MSA et comités locaux de ciblage et distribution
	<b>NFI/ABRIS</b>	700 kits NFI hygiène et 140 kits NFI/Abris	700 kits NFI hygiène et 140 kits NFI/Abris

*Capacité d'intervention du mécanisme RRM pilote par secteur et par département*

*La mise en place d'un marker « localisation » sur OPS invite chacun à réfléchir sur sa contribution réelle à l'amélioration de l'implication des acteurs locaux dans la réponse au Cameroun.*

### Et concrètement comment ça marche ?

D'août à novembre 2017, une phase préparatoire a permis de définir les orientations générales et les modalités de fonctionnement de ce mécanisme de réponse d'urgence complémentaire, ainsi que de garantir son insertion dans les mécanismes de coordination existants, à Yaoundé et à Maroua. Le RRM étant un acteur de premier recours, il est une capacité additionnelle qui vise à améliorer la rapidité de la réponse apportée aux personnes victimes de chocs sous la coordination de l'Inter Secteur Maroua et en lien direct avec les groupes sectoriels EHA & Abris/NFI.

Dans les 24 heures suivant le lancement de l'alerte, les points focaux (OCHA, HCR, Consortium RRM) convoquent une « réunion de crise RRM » à Maroua. Cet Inter Secteur restreint est composé du Consortium RRM, OCHA, HCR, UNICEF, Direction Régionale de l'Eau et de l'Energie, Direction Régionale des Affaires Sociales, ainsi que les *leads* et *co-leads* des secteurs concernés par l'alerte. Cette réunion de crise décidera de l'étape suivante en fonction de la situation : Si le choc est avéré et les informations incomplètes, une mission exploratoire (MEX) sera réalisée sans attendre la validation de l'Inter Secteur ; si l'alerte est confirmée, le processus du déclenchement de l'évaluation multisectorielle (MSA) devra commencer en lien avec l'Inter Secteur de Maroua.

Après réception du rapport MSA, la « réunion de crise » sera à nouveau convoquée dans les 48 heures afin de valider ou non le déploiement d'intervention dans les secteurs EHA et NFI-Abris. Une fois le déclenchement d'intervention validé, PUI et ACF auront 15 jours maximum pour se déployer sur le terrain et porter assistance aux personnes affectées.

Dans le cas où l'alerte donnée est confirmée mais que les besoins évalués concernent d'autres secteurs que ceux du RRM pilote (par exemple la sécurité alimentaire ou l'éducation), l'Inter Secteur Maroua est responsable de faire le lien avec les secteurs concernés afin de déterminer quelle assistance peut être déployée.

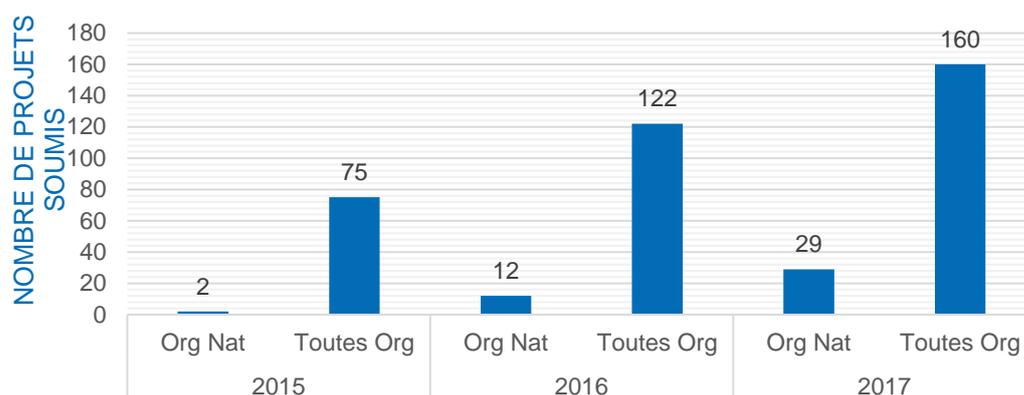
## Le Saviez vous ?

Concept phare largement usité, la « [localisation de l'aide](#) » désigne la nécessité de replacer les intervenants locaux et nationaux au centre de la réponse humanitaire, qu'il s'agisse des autorités locales ou des organisations de la société civile. L'objectif est non seulement de fournir une assistance plus rapide, efficace et performante, mais également de renforcer la résilience des communautés affectées par la crise. Reconnaisant cet avantage comparatif, [les principaux donateurs et les organisations humanitaires se sont engagés à fournir 25% du financement humanitaire mondial aux intervenants locaux et nationaux d'ici 2020](#) dans le cadre de la Grande Négociation du Sommet Humanitaire Mondial en mai 2016.

En effet, les intervenants nationaux et locaux disposent de nombreux avantages vis-à-vis des acteurs extérieurs : proximité et maîtrise du terrain d'intervention, coûts de transaction plus faibles, relations de confiance avec les bénéficiaires, présence pérenne sur le territoire, accès plus facile à certaines zones... Pourtant, leur contribution à la réponse reste largement sous-estimée, leur visibilité moindre et leur accès aux financements difficile.

Au Cameroun par exemple, l'implication et le rôle des acteurs locaux dans la réponse humanitaire s'est graduellement accrue depuis le début la crise. En témoigne l'augmentation du nombre de projets soumis par des organisations nationales sur la plateforme Online Project System (OPS) au fil des ans, à travers laquelle toute organisation humanitaire peut proposer un projet contribuant au Plan de Réponse Humanitaire. En 2017, 29 des 160 projets proposés proviennent d'organisations nationales soit plus de 18.13%, contre 12 projets en 2016 et 2 seulement en 2015. Néanmoins, aucune de ces organisations nationales n'a été à ce jour directement financé.

Saisie de la question, l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) s'est engagée à investir davantage dans la durabilité des acteurs locaux dès 2017. L'amélioration de l'accès au financement, le renforcement des capacités, l'amélioration de leur représentation dans les forums stratégiques et leur structuration sont parmi les actions identifiées pour y parvenir. La première mesure concrète a consisté en la mise en place d'un *marker* « localisation » sur la plateforme OPS pour le Plan de Réponse Humanitaire 2018. En contraignant les porteurs de projets à indiquer la part de leur budget canalisée par les intervenants locaux, ce *marker* invite chacun à réfléchir sur sa contribution réelle à la localisation de l'aide au Cameroun.



## En Bref

- **Célébration de la Journée des Nations Unies au Cameroun**

Du 17 au 24 octobre, le Cameroun s'est joint à la communauté internationale pour célébrer la **72<sup>ème</sup> journée des Nations Unies** sous le thème « Préserver la paix et promouvoir le développement durable, un engagement collectif au profit de toutes les générations ». L'objectif était à la fois de saluer la contribution des donateurs et de la société civile à la réponse aux défis humanitaires et de développement au Cameroun, et d'informer la population sur l'action des Nations Unies dans le pays. A cet effet, plusieurs activités ont été organisées.

Une conférence débat avec la société civile a ouvert les festivités le 19 octobre en permettant d'échanger sur la mise en œuvre des **Objectifs de Développement Durable** au Cameroun. Le samedi 21, le personnel des Nations Unies et la population locale se sont rassemblés dans les rues de Yaoundé lors d'une marche sportive pour promouvoir le peuple, la prospérité, la planète, la paix et les partenariats. La jeunesse s'est également mobilisée lors de la journée portes ouvertes organisée à l'Université de Yaoundé le lundi 23 octobre dans le but d'informer le grand public et les étudiants sur les activités des différentes agences du Système des Nations Unies. Enfin, une cérémonie solennelle de clôture fût organisée au Ministère des Relations Extérieures le 24 octobre en la présence de la Coordinatrice Humanitaire, des membres du Gouvernement, des Chefs de missions diplomatiques et des partenaires de développement.



- **Vers l'internalisation de la convention de Kampala dans le droit Camerounais**

La Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, dite [Convention de Kampala](#) et adoptée en 2009, est entrée en vigueur en 2012. Elle constitue un cadre juridique protecteur destiné à répondre aux besoins des déplacés internes et des communautés d'accueil.

Entres autres, la Convention réaffirme la responsabilité première des états d'apporter protection et assistance humanitaire aux personnes déplacées sans discrimination (article 5); la nécessité de rechercher des solutions durables au problème de déplacement (article 9) ; et l'obligation de faciliter la délivrance d'actes d'état civil et autre documents d'identité nécessaire pour la jouissance et l'exercice des droits (article 12).

A la suite de l'adhésion du Cameroun à la Convention en 2015, le HCR et le gouvernement camerounais, ont organisé un [atelier sur l'élaboration du cadre juridique de la loi nationale sur les déplacements internes](#) les 10 et 11 octobre. Le résultat attendu de l'atelier était de former les membres du Comité Directeur de Rédaction et de lancer le processus d'élaboration de cette loi. In fine, l'objectif est de soutenir le Gouvernement dans l'internalisation de cette convention dans la législation nationale pour que les personnes déplacées internes au Cameroun bénéficient d'un cadre juridique adapté renforçant leur protection. De fait, le [dernier rapport des déplacements de l'OIM](#) évalue à 238 000 le nombre de personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord.

- **Le Panier des Dépenses Minimum Cash validé pour l'Extrême-Nord**

Le Panier des Dépenses Minimum (MEB) est une estimation de la valeur monétaire nécessaire à un ménage pour répondre à ses besoins de base, en l'absence de revenu ou d'assistance humanitaire, que ce soit de manière permanente ou saisonnière. Ces besoins de base sont définis par les ménages touchés, ainsi que par le droit international humanitaire et par les [standards Sphère](#). In fine, il constitue un outil commun pour l'ensemble de la communauté humanitaire et facilite l'harmonisation des interventions de transferts monétaires des acteurs dans une zone considérée.

Au Cameroun, le Groupe de Travail Cash collabore avec les secteurs depuis l'été 2017 afin de définir le Panier de Dépense Minimum pour la région de l'Extrême-Nord. Après l'analyse des données secondaires, une évaluation multisectorielle a été réalisée pour obtenir les informations manquantes sur les besoins multisectoriels des ménages affectés par la crise, en particulier dans les départements les plus affectés du Diamare, Mayo-Tsanaga, Mayo-Sava, et Logone-et-Chari.

Le 26 octobre 2016, l'EHP a validé la valeur du Panier de Dépense Minimum ainsi défini, pour la région de l'Extrême-Nord, en zone rurale et situation de crise. Le montant estimé est de 118 000 F CFA par ménage (7,5 personnes) et par mois. Il est remarquable que 55% du montant de ce panier correspond à des besoins en Sécurité Alimentaire et 15% en NFI Abris. Ce montant de base devra être adapté selon les bénéficiaires et révisé régulièrement en fonction de l'évolution de la situation (choc, capacité d'adaptation, prix sur les marchés, etc.)

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
**Imane Cherif**, Chargée des Affaires Humanitaires, [cherif1@un.org](mailto:cherif1@un.org)  
**Eve Le Dem**, Chargée des Affaires Humanitaires Associée, [ledem@un.org](mailto:ledem@un.org)  
**Modibo Traoré**, Chef de Bureau, [traorem@un.org](mailto:traorem@un.org)  
Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur  
[www.humanitarianresponse.info/en/operations/cameroon](http://www.humanitarianresponse.info/en/operations/cameroon) | [www.unocha.org](http://www.unocha.org) |